



## Fiche d'inscription aux tutorats de l'AEM2

Votre photo  
ici

Formulaire à remplir en lettres capitales (sauf l'adresse mail)

Mr                     Mme                     Melle

**NOM :** .....

**Prénoms :** .....

**Adresse :** .....

.....

.....

**Code Postal :** .....                    **Ville :** .....

**Téléphone portable / domicile :** .....

**Date de naissance :** \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**Adresse mail:**

*(Si vous en avez une, elle figurera sur une mailing liste qui permettra de vous tenir informer des événements de l'AEM2).*

**TARIFS : • Cotisation OBLIGATOIRE de 10 euros à l'AEM2 à verser séparément du prix de la formule +**

	Non boursier	Boursier échelon 5 et 6
<b>Formule simple</b> QCM à retirer à l'association avec une correction non détaillée affichée à la faculté et disponible sur le site	30 €	10 €
<b>Formule amphi</b> Tutorats avec correction détaillée en amphi, classement à chaque session, fiches récapitulatives distribuées, annales 2001 à 2007, concours blancs	65 €	25 €
<b>Formule amphi + Night tutorats</b> idem formule amphi + Séances de travail régulières en petit groupe de 18h à 20h	80 €	30 €
<b>Ecurie kiné</b> (cumulable avec n'importe quelle autre formule)	5 €	5 €

**Etat :**  Primant       Doublant

**Autres informations :**  Médecine    Dentaire    Kiné    Sage-femme

**Pièces à fournir :**

- cette fiche d'inscription correctement remplie et signée
- 2 photos d'identité dont une que tu colleras sur cette feuille en haut à droite
- 2 chèques à l'ordre de l'AEM2 (un pour la formule de tutorat et un pour la cotisation)
- attestation de bourse pour les boursiers (5° et 6° échelons)

**Cochez SVP :**

Je désire souscrire au service des tutorats pour cette année universitaire 2008-2009, et je joins le nombre de chèques approprié pour la formule choisie (nom / prénom / promo au dos des chèques svp).

Je suis conscient que seules les adhésions à l'AEM2 en formule amphi (avec ou non les night tutorats) me donnent accès gratuitement à tous les autres services proposés par l'AEM2, autres que le système de tutorats : annales, fiches de sciences humaines, anatomie, biochimie, biostat, histo, embryo...

Je suis conscient du fait que mon adhésion à l'AEM2 m'inscrira automatiquement à la mailing liste (ML) d'information de la promotion 2008-2009 des PCEM1.

**• L'étudiant inscrit en formule amphi s'engage par son inscription à son assiduité. L'absence répétitive aux écuries sera sanctionnée par une désinscription définitive de l'étudiant de la formule amphi et son basculement en formule simple. Tout changement de statut ne pourra être remboursé.**

**• L'étudiant inscrit en formule amphi ou amphi + night tutorats s'engage aussi à respecter la « charte des tutorats ».**

**• L'étudiant inscrit en formule night tutorats s'engage par son inscription à honorer le contrat des night tutorats.**

Mention « lu et approuvé », DATE & SIGNATURE :

## **CHARTRE DES TUTORATS**

**Article 1:** Tout étudiant s'engage à arriver à l'heure lors des séances d'écurie sous peine d'être refusé dans l'amphithéâtre.

**Article 2:** Tout étudiant s'engage à présenter sa carte des tutorats lors de chaque séance. Dans le cas inverse, le livret de qcm ne pourra être délivré.

**Article 3:** Concernant la feuille de réponse tout étudiant :

- s'engage à remplir la grille de réponses avec le code qui lui a été attribué lors de l'inscription. Toute copie utilisant un autre nom ne sera pas comptabilisée ni notée et ne sera donc pas affichée dans le classement général.
- Doit remplir uniquement les cases justes en utilisant un crayon HB. Il faut suffisamment noircir les cases pour que se soit lisible par le lecteur optique. Pour les items faux, il faut laisser les cases libres.

**Article 4:** Tout étudiant s'engage à RESPECTER LE SILENCE notamment pendant la coorection pour ne pas gêner le travail des autres et par respect envers les tuteurs.

**Article 5:** Tout étudiant présent en amphithéâtre s'engage à rester poli dans ses gestes et ses paroles pendant toute la durée de la séance notamment auprès des tuteurs.

**Article 6:** Les tuteurs sont des étudiants de P2 et D1 totalement bénévoles. Les qcm ainsi que les corrections peuvent contenir des erreurs ou ambiguïtés. Les étudiants sont priés de ne pas leur en tenir trop rigueur.

**Article 7:** Il existe un forum sur le site de l'AEM2 où les étudiants peuvent poser leurs questions.

## **CONTRAT DES NIGHT TUTORATS**

Article 1: Tout étudiant s'engage à arriver à l'heure lors des séances, ainsi que dans la salle à laquelle il a été affecté, sous peine d'être refusé dans la salle

Article 2: Tout étudiant s'engage à rester dans le groupe dans lequel il a été affecté lors de son inscription

Article 3: Tout étudiant inscrit à une séance s'engage à être présent à celle-ci. Au delà de deux absences, tout étudiant ne sera plus autorisé à participer aux séances

Article 4: Tout étudiant s'engage à respecter le silence pour ne pas gêner la compréhension des autres, et par respect envers les tuteurs

Article 5: Tout étudiant désirant participer à une séance devra s'inscrire à celle-ci avant la date limite fixée par la responsable.

Article 6: Tout étudiant, présent dans la salle s'engage à rester poli dans ses gestes et paroles pendant toute la séance, notamment auprès des tuteurs

Article 7: Les tuteurs sont des élèves de PCEM2 et DCEM1 totalement bénévoles, il peuvent donc commettre quelques erreurs et les étudiants sont priés de ne pas leur en tenir rigueur

Article 8: il existe un forum sur le site <http://www.aem2.org> où les étudiants peuvent poser leurs questions